



**Bureau des relations gouvernementales et internationales et du protocole
Direction générale adjointe Développement et affaires institutionnelles**

275, rue Notre-Dame Est, Montréal (Québec) H2Y 1C6

Téléphone : 438-988-8942

Adresse courriel : julien.croteaudufour@montreal.ca

Destinataire :

Mathieu Giroux

Coordonnateur du secrétariat de commission

Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

Le 27 juillet 2026

**Objet : Réponses à la question: Projet de réfection du mur de soutènement en amont du
barrage Simon Sicard à Montréal – DQ17**

Bonjour,

Vous trouverez ci-après la réponse (en bleu) que la Ville de Montréal est en mesure de vous transmettre afin de répondre au meilleur de ses connaissances et dans le délai imparti à la question transmise par le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement sur le projet de réfection du mur de soutènement en amont du barrage Simon Sicard (DQ17) le 23 juillet 2026.

Pour toute question ou demande de précision, prière de communiquer avec Julien Croteau Dufour, conseiller au Bureau des relations gouvernementales et internationales et du protocole de la Ville de Montréal (julien.croteaudufour@montreal.ca).

Salutations,

Julien Croteau Dufour, conseiller

Bureau des relations gouvernementales et internationales et du protocole

1. Concernant les éventuelles initiatives citoyennes qui seraient financées par l'enveloppe de 1,2 M\$ réservée par l'initiatrice dans le cadre du projet vous avez affirmé ceci : « [...] je douterais fortement que ce soit un quai ou un accès à l'eau » (Valérie Simard, DT1, p. 26). Veuillez présenter les raisons de cette affirmation.

L'Arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville dispose déjà de deux quais permettant l'accès à l'eau sur son territoire. À l'heure actuelle, les orientations de l'Arrondissement sont principalement axées sur le maintien et l'optimisation des actifs existants plutôt que sur le développement de nouvelles infrastructures.

Dans ce contexte, les projets nécessitant des investissements additionnels récurrents doivent être évalués avec prudence et en fonction des priorités établies par l'Arrondissement.

Par ailleurs, tel qu'annoncé, une démarche de consultation citoyenne sera menée pour le montant de 1.2 Millions d'Hydro-Québec afin de mieux comprendre les besoins, les attentes et les priorités de la population. Cet exercice permettra d'identifier le ou les projets les plus pertinents et porteurs pour la collectivité, en tenant compte à la fois des besoins exprimés par les citoyens, des réalités opérationnelles ainsi que de la capacité financière de l'Arrondissement.